

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 15
Procurations : 3
Votants : 18

N° 2026 1 5

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le ONZE FÉVRIER à 18 H 00, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : jeudi 5 février 2026

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, ESTRADE, GOURMANDIN, LABEUR, MARETTE, PORTES,
Mmes DAGNAC, DESAINT, GUILLEMAT, PONS, SALOMÉ, SANEGRE.

A donné pouvoir :

Mr TOURAILLES à Mme PONS
Mr ZAMBONI à Mr MARETTE
Mme RIGAL à Mr GOURMANDIN

Absents excusés :

Mrs DEJEAN, DELGENES, FONTA.
Mmes BELMAS, BRIQUET-BOISSIÈRE, DARBAS, PITORRE, ROOU et THIOUX.

Secrétaire de séance : Louis DARDIER

OBJET : VOLET FINANCIER / DEMANDE DE SUBVENTION 2026
Liaison cyclable entre l'école élémentaire Victor Hugo et le collège Gaston Phébus - Actualisation de la délibération N°2024 3 18

Monsieur le Maire informe les membres présents que dans la continuité du Plan Vélo de la Vallée de l'Ariège et du plan guide des espaces public et des mobilités finalisé par la commune en 2023, la commune va poursuivre le déploiement stratégique des liaisons douces.

Il précise que le tronçon prioritaire identifié dans ce cadre est la liaison entre l'école élémentaire Victor Hugo et le collège Gaston Phébus. Cette liaison permet de sécuriser l'accès à l'école Victor Hugo et aux autres équipements du centre-ville pour tous les usagers, et notamment les enfants, venant du secteur résidentiel du Couloumier. Elle permet aussi à l'inverse de sécuriser l'accès au collège Gaston Phébus et aux équipements sportifs attenants aux habitants du centre-ville.

Cet itinéraire permet de réaliser ainsi un premier tronçon stratégique entre le centre ancien et la ZA de Garaoutou, avant de poursuivre dans le futur vers la ZA de Lacroix selon l'étude de faisabilité menée par la commune.

Une étude de niveau AVP a permis d'affiner les coûts des différents tronçons de cet itinéraire. Au global, avec les études, cet itinéraire est estimé par le BE XMGE à 831 736,57 € HT.

Au vu du montant, Monsieur le Maire propose de réaliser les travaux en deux tranches. Les études sur l'intégralité de l'itinéraire seront intégrées en tranche 1 à des fins d'optimisation des coûts ;

- **Tranche 1** : Rue de l'hôtel de ville + Boulevard St Jean dont carrefours du chemin de Sarailou (travaux estimés à 380 942,10 € HT) ;
- **Tranche 2** : Chemin de Sarailou + Chemin de Sourouille + Chemin de Couloumier (travaux estimés à 368 864,16 € HT).

CHARGES		RECETTES		
Etude pré-opérationnelle inclus levé topo	14 440,00 €	Etat : DSIL 2026 - Priorité 3	30,0%	141 114,63 €
Etudes complémentaires (tranches 1 et 2)	30 000,00 €	Région Occitanie	20,0%	94 076,42 €
Etudes de maîtrise d'œuvre (tranches 1 et 2)	45 000,00 €	Département de l'Ariège	20,0%	94 076,42 €
Travaux Tranche 1	380 942,10 €	Fonds Vert	10,0%	47 038,21 €
		Autofinancement commune de Mazères	20,0%	94 076,42 €
TOTAL HT	470 382,10 €	TOTAL	100%	470 382,10 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité :

- **réaffirme son souhait de** créer une liaison cyclable et piétonne sécurisée entre l'école élémentaire Victor Hugo et le collège Gaston Phébus, tel qu'elle vient d'être présentée.
- **et autorise** Monsieur le Maire, ou en son absence l'un de ces adjoints, à solliciter l'accompagnement financier des partenaires, selon le plan de financement exposé ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSBIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 20 février 2026

Le Maire,
Louis MARETTE



La secrétaire de Séance,
Louis DARDIER